

## CNP Assurances compte 51 % de femmes dans ses instances dirigeantes et obtient 99 /100 à l'index 2022 égalité femmes-hommes

Résultat de son engagement de long terme, CNP Assurances obtient cette année encore une note de 99/100 à l'index égalité femmes-hommes. Le Groupe dépasse d'autre part largement les objectifs de la loi « Rixain » en matière de féminisation des instances dirigeantes.

L'article 14 de la loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 dite « Rixain » visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle crée une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes des grandes entreprises. À compter du 1er mars 2026, elles doivent atteindre un objectif d'au moins 30% de femmes parmi les cadres dirigeants<sup>1</sup> et d'au moins 30% de femmes dans les instances dirigeantes. À compter du 1er mars 2029, les objectifs chiffrés passent de 30% à 40%. Avec 51 % de femmes au sein de son comité exécutif, CNP Assurances a déjà largement dépassé l'objectif de 2029.

D'autre part, les entreprises françaises de plus de 50 salariés doivent publier l'index de l'égalité femmes-hommes au 1<sup>er</sup> mars de chaque année. En obtenant un score de 99/100 pour l'index de l'égalité femmes-hommes 2022, CNP Assurances témoigne une nouvelle fois de sa maturité en matière d'égalité professionnelle. L'entreprise obtient la note maximale sur quatre indicateurs de l'index : taux d'augmentations individuelles, promotions entre les femmes et les hommes, pourcentage des salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité et répartition femmes-hommes des dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations. Rappelons que CNP Assurances avait obtenu le prix spécial de l'égalité salariale femmes-hommes lors du Palmarès 2021 de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120.

### Bérengère GRANDJEAN

Directrice des ressources humaines de CNP Assurances



« CNP Assurances poursuit son engagement en matière de lutte contre les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes. Avec 51 % de femmes dans son comité exécutif, l'entreprise se place bien au-dessus des objectifs fixés par le gouvernement pour la féminisation des instances dirigeantes. CNP Assurances confirme d'autre part une nouvelle fois sa maturité en matière de promotion de l'égalité professionnelle avec une note de 99/100 à l'index égalité femmes-hommes 2022. ».

## À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays en Europe, notamment en Italie son 2ème marché, et en Amérique latine, principalement au Brésil. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 32 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays. Assureur et investisseur responsable qui agit pour une société inclusive et durable et pour protéger le plus grand nombre. CNP Assurances a inscrit sa raison d'être dans ses statuts le 16 avril 2021. CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 939 M€ en 2022.

### Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51  
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez-nous sur :    



<sup>i</sup> CNP Assurances n'ayant pas de cadres dirigeants dans ses effectifs, cet indicateur n'est pas pris en compte.